Scolariser un élève autiste

Référence	MK-F14-SCOL/N2
Durée	1 journée, 7 heures (9h00 à 17h00, déjeuner de 12h00 à 13h00, pauses à 10h30 et 15h15)
Modalité	Présentiel dans vos locaux pour la formule intra, visioconférence pour les sessions inter et les formations individuelles.
Effectif	4 à 12 participants
Tarif inter	250 € par stagiaire, en visioconférence
Tarif intra	1 100 € par jour et par groupe
Tarif individuel	375 € par journée en visioconférence
Conditions	Tarifs nets de taxe, TVA non applicable, article 293 B du code général des impôts. Le tarif comprend les supports pédagogiques et l'attestation de fin de formation. Frais de déplacement et d'hébergement en sus pour les formations en présentiel, chiffrés sur le devis

Public visé et prérequis

AESH, enseignants du premier et du second degré, enseignants spécialisés CAPPEI, coordinateurs ULIS, directeurs d'école, CPE, psychologues scolaires

Avoir suivi le niveau 1 « Accueillir un élève autiste à l'école » ou la formation F01 Fondamentaux, ou disposer de connaissances équivalentes sur l'autisme

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- connaître le cadre légal de la scolarisation des élèves autistes
- comprendre le projet personnalisé de scolarisation et contribuer à sa mise en œuvre
- aménager la classe et son environnement sensoriel
- appliquer un protocole de gestion de crise en contexte scolaire
- mettre en place des supports visuels adaptés à l'école
- adapter les pratiques pédagogiques et les évaluations
- favoriser l'inclusion sociale et sensibiliser les autres élèves
- planifier les transitions et coordonner les interventions
- prévenir l'épuisement professionnel de l'accompagnant
- Cette formation constitue le niveau 2 du parcours scolaire. Le niveau 1 « Accueillir un élève autiste à l'école » pose les repères de base : comprendre l'élève, créer la connexion, lire un comportement.
- DÉROULÉ DE LA JOURNÉE (9h00 à 17h00)

Programme détaillé

Module 1 : Cadre légal et dispositifs d'inclusion scolaire (9h15-10h00)

- Loi du 11 février 2005 : le droit à la scolarisation en milieu ordinaire
- Stratégie nationale TND 2023-2027 : objectifs et moyens
- Les dispositifs : ULIS, UEMA (7 enfants par unité), UEEA (10 enfants par unité)
- Le modèle d'autorégulation ARAMIS et les dispositifs innovants
- Chiffres clés : 520 000 élèves handicapés scolarisés, contre 130 000 en 2005

Module 2 : Le projet personnalisé de scolarisation (10h00-11h00, pause de 10h30 à 10h45)

- Le PPS : définition et procédure en 5 étapes, de la saisine MDPH à l'ESS
- Le GEVA-Sco : guide d'évaluation des besoins scolaires
- L'ESS : composition, rôle, fréquence recommandée
- Comparer PPS, PAP, PAI et PPRE : public visé, rédacteur, validation

Module 3 : Aménagements de la classe et gestion de crise (11h00-12h00)

- Structure physique : zones d'activité, place de l'élève, réduction des distractions
- Environnement sensoriel : bruit, éclairage, affichage, ajustements concrets
- L'espace de retrait : aménagement, équipement, règles d'utilisation
- Protocole de crise sensorielle en classe, en 5 étapes : détecter, prévenir, gérer, protéger, rétablir

Module 4 : Les supports visuels à l'école (13h00-13h45)

- L'emploi du temps visuel de la journée scolaire
- Le minuteur visuel : matérialiser le temps qui passe
- Les séquences d'activité : décomposer une tâche en étapes visuelles
- Les règles de la classe affichées en pictogrammes
- Les cartes de demande : j'ai besoin d'aide, pause, j'ai fini

Module 5 : Adaptations pédagogiques (13h45-14h30)

- Les consignes : courtes, positives, une à la fois, accompagnées de visuels
- Les documents : mise en page aérée, police adaptée, surlignage
- Les évaluations : QCM, textes à trous, suppression des doubles tâches
- Le rythme : tiers-temps, pauses, alternance entre le facile et le difficile
- Les aménagements aux examens : tiers-temps, secrétaire, salle séparée

Module 6 : Inclusion sociale et sensibilisation des pairs (14h30-15h15)

- Sensibiliser les autres élèves : programmes neurodiversité, supports adaptés
- Le système de parrainage : sélection, formation, supervision des pairs
- Le soutien à la récréation : activités structurées, espace calme
- La prévention du harcèlement scolaire

Module 7 : Accompagner les transitions (15h30-16h00)

- Les micro-transitions, entre deux activités : minuteur, signal, séquence visuelle
- Les mézo-transitions : changement d'enseignant, sortie scolaire
- Les macro-transitions : le passage d'un niveau scolaire à l'autre
- Les informations à transmettre : profil sensoriel, stratégies, centres d'intérêt

Module 8 : Collaboration, posture et stratégies par niveau (16h00-16h45)

- Le rôle de l'AESH : missions, cadre de collaboration, positionnement juste
- Prévenir l'épuisement de l'AESH : signes d'alerte, supervision, analyse de pratiques
- L'ESS : pilotage, participants, fréquence, objectifs
- Les outils de coordination : cahier de liaison, fiche de poste
- Des stratégies propres à la maternelle, à l'élémentaire, au collège et au lycée

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés par des exemples de terrain
- Études de cas en contexte scolaire : maternelle, élémentaire, collège
- Ateliers pratiques : aménagement de classe, construction de supports visuels
- Support stagiaire remis à chaque participant

Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation de positionnement en début de journée
- Évaluation des acquis en fin de journée
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Attestation de fin de formation remise à chaque participant
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous contacter pour étudier ensemble les adaptations nécessaires.

Profil du formateur

Professionnel expérimenté dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles du neurodéveloppement, vingt ans d'expérience de terrain dans le médico-social, formé aux approches recommandées par la Haute Autorité de Santé.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Tout besoin d'aménagement signalé au moins quinze jours avant la formation est étudié avec vous.

Référente handicap : mk.educlib@gmail.com · 07 62 57 28 43